

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00395 Numéro SIREN : 802 546 218 Nom ou dénomination : 9P PRODUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/010843

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30/06/2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le TRENTE JUIN, à 10h

A VILLERS-BRETONNEUX, au siège social de la société ci-après nommée.

Les associés de la Société dénommée **9P PRODUCTION**, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège est à VILLERS-BRETONNEUX, 4 route de Péronne, identifiée sous le numéro de SIREN 802 546 218 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AMIENS.

Se sont réunis **en assemblée générale ordinaire**, sur convocation des co-gérants.

L'assemblée est présidée par Madame QUELIN - RENAU Carol'Anne, agissant en qualité de co-gérante.

Sont présents :

Madame QUELIN RENAU Carol'Anne

* En sa qualité d'associé possédant 50 parts

Monsieur QUELIN Steven

* en sa qualité d'associé possédant 50 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Le quorum est par suite atteint.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre recommandée adressée aux membres de la société.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes et affectation du résultat annuel 2022

RESOLUTIONS

Première résolution

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports du Gérant, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux Gérants dans l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant relatif aux conventions dites réglementées prévues par l'article L 223-19 du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Troisième résolution

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 122 866,52 euros, que les associés décident d'affecter en totalité au compte "autres réserves".

Résolution finale

L'assemblée ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

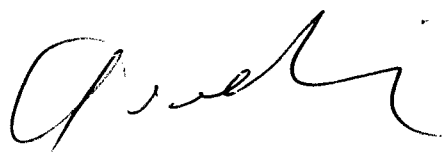
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président et les membres présents, et sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

Le Président de séance :

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'C. Quelin'.

Les associés :

M. QUELIN Steven

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'S. Quelin'.

Madame QUELIN - RENAUX Carol'Anne

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'C. Renau'.

Attestation

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 9P PRODUCTION** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	513 676,10	euros
Chiffre d'affaires :	694 604,53	euros
Résultat net comptable :	122 866,52	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

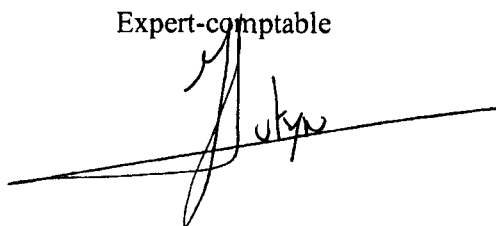
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à RONCHIN

Le 07/04/2023

Signature

Juliette LUTYN
Expert-comptable



Désignation de l'entreprise : SARL 9P PRODUCTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 4 RUE DE PERONNE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 8 0 2 5 4 6 2 1 8 0 0 0 1 6		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122022						
		N-1 31122021						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	75 861	37 163	38 698	27 296
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 292	18 577	18 715	20 608
		Immobilisations en cours	AV	AW				3 250
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
		TOTAL (II)	BJ	BK	113 153	55 740	57 413	51 154
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	6 954		6 954	5 118
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	500		500	648
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	264 159	10 200	253 959	268 420
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 683		11 683	8 149
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	183 168		183 168	124 721	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	466 463	10 200	456 263	407 058	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	579 617	65 940	513 676	458 211		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	CP		CR				
		Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL 9P PRODUCTION			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	157 908	61 288
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	122 867	96 620
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	281 875	159 008
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 812	50 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	29 525	90 248
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	70	3 861
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 218	32 430
	Dettes fiscales et sociales	DY	120 767	120 482
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 409	2 182
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	231 801	299 203	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	513 676	458 211	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	200 348	295 342
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 9P PRODUCTION		Néant ☐ *					
		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	29 584	FB	17 415		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE			
		FG	665 021	FH	585 380		
		FJ	694 605	FK	602 795		
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *						
	Production immobilisée *						
	Subventions d'exploitation				19 333		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				300		
	Autres produits (1) (11)				619		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	713 296	623 048	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	20 901	5 469	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	(1 835)	(1 259)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	79 914	105 177	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	265 958	266 356	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	9 058	7 406	
	Salaires et traitements *			FY	125 276	81 006	
	Charges sociales (10)			FZ	26 311	23 075	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	19 956	15 821
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	10 200	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	384		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	556 123	503 052
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	157 172	119 996	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 505	13	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)			GP	1 505	13	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	522	373	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	522	373	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	983	(359)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	158 156	119 636	

Désignation de l'entreprise SARL 9P PRODUCTION										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			2 667
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			2 667
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			417
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			417
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			2 250
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	35 289		25 266
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	714 801		625 728
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	591 934		529 107
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	122 867		96 620
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	14 667		300
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	23 465	A2	23 465		22 397
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives		A6		obligatoires		A9	23 465				
		dont cotisations facultatives Madelin		A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL 9P PRODUCTION										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Conséquences à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3	KS	54 243	KT		KU	23 618	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	4 847	
		Matériel de transport *			KY	24 138	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	10 857	LC		LD	999		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	3 250	LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	92 489	LO		LP	29 465	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ		LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	92 489	ØH		ØJ	29 465	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	2 000	MK	75 861	ML		
		Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN	4 847	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	2 550	MQ	21 588	MR		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	1 000	MT	10 856	MU			
	Emballages récupérables et divers *	LX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	3 250	NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	8 800	NH	113 153	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	8 800	ØL	113 153	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 9P PRODUCTION										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH							
TOTAL I		RK		RM		RN		RO							
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	26 947	QA	12 216	QB	2 000	QC	37 163						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	532	QF		QG	532						
	Matériel de transport	QH	8 168	QI	5 783	QJ	2 550	QK	11 401						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 219	QM	1 426	QN	1 000	QO	6 645						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	41 335	QV	19 956	QW	5 550	QX	55 740						
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	41 335	ØP	19 956	ØQ	5 550	ØR	55 740						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU	955	RV	(955)
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC	955	SD	(955)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU	955	NV	(955)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						955						NZ	(955)
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SARL 9P PRODUCTION**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 9P PRODUCTION										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	11 022		11 022						
	Autres créances clients		UX	253 137		253 137						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 011		11 011						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	672		672						
	Charges constatées d'avance		VS									
	TOTAUX			VT	275 842	VU	275 842	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG										
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	43 812		12 429		31 384					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	33 218		33 218							
Personnel et comptes rattachés		8C	7 507		7 507							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	41 179		41 179							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	11 129		11 129							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	60 645		60 645							
	Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	308		308							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	29 525		29 525							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 409		4 409							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX			VY	231 731	VZ	200 348		31 384				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	29 525			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 323	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SARL 9P PRODUCTION				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122022	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 122 867	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	35 289
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions affiliées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						WN
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	158 156
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				WW
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A				XB
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						I6	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						WZ
	Majoration d'amortissement *						XA
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	ZX
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	ZY
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	XD
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XG
	Dt déd. exc. (art. 39 decies A)		YA	Dt déd. exc. (art. 39 decies B)		YB	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						YC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)						YD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)						YE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)						YF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						YG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies H)						YH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies I)						YI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies J)						YJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies K)						YK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies L)						YL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies M)						YM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies N)						YN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies O)						YO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies P)						YP	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies Q)						YQ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies R)						YR	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies S)						YS	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies T)						YT	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies U)						YU	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies V)						YV	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies W)						YW	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies X)						YX	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies Y)						YY	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies Z)						YZ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AA)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AB)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AC)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AD)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AE)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AF)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AG)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AH)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AI)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AJ)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AK)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AL)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AM)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AN)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AO)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AP)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AQ)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AR)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AS)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AT)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AU)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AV)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AW)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AX)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AY)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AZ)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BA)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BB)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BC)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BD)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BE)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BF)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BG)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BH)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BI)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BJ)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BK)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BL)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BM)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BN)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BO)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BP)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BQ)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BR)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BS)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BT)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BW)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BX)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BY)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BZ)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CA)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CB)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CC)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CD)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CE)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CF)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CG)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CH)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CI)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CJ)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CK)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CL)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CM)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CN)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CO)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CP)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CQ)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CR)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CS)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CT)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CU)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CV)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CW)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CX)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CY)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies CZ)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DA)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DB)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DC)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DD)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DE)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DF)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DG)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DH)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DI)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DJ)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DK)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DL)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DM)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DN)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DO)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DP)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DQ)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DR)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DS)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DT)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DU)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DV)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DW)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DX)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DY)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies DZ)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EA)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EB)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EC)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies ED)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EE)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EF)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EG)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EH)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EI)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EJ)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EK)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EL)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EM)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EN)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EO)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EP)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EQ)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies ER)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies ES)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies ET)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EU)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EV)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EW)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EX)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EY)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies EZ)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FA)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FB)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FC)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FD)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FE)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FF)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FG)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FH)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FI)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FJ)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FK)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FL)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FM)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FN)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FO)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FP)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FQ)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FR)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FS)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FT)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FU)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FV)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FW)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FX)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FY)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies FZ)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GA)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GB)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GC)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GD)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GE)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GF)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GG)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GH)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GI)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GJ)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GK)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GL)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GM)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GN)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GO)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GP)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GQ)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GR)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GS)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GT)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GU)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GV)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GW)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GX)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GY)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies GZ)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HA)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HB)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HC)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HD)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HE)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HF)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HG)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HH)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HI)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HJ)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HK)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HL)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HM)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HN)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HO)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HP)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HQ)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HR)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HS)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HT)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HU)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HV)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HW)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HX)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HY)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies HZ)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies IA)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies IB)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies IC)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies ID)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies IE)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies IF)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies IG)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies IH)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZJ	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZK	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZL	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZM	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZN	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZO	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZE	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZF	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II)						ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies II							

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2022

Libellé	Montant
Totalisation	